

CONTRAT D'UTILISATION DU LOGICIEL

ATTENTION : PRENEZ CONNAISSANCE DU TEXTE CI-APRES AVANT DE CLIQUER LE BOUTON INDIQUANT VOTRE ACCEPTANCE DES TERMES CI APRES OU D'UTILISER LE LOGICIEL.

Le présent document est un contrat entre vous, utilisateur final du logiciel désigné ci-dessous (ci-après le "Logiciel"), et CANON Inc., dont le siège social est situé 30-2 Shimomaruko 3-chome, Ohta-ku, Tokyo 146-8501, Japon (ci-après « Canon ») et/ou ses fournisseurs, titulaire(s) de l'ensemble des droits sur le Logiciel.

- Nom du Logiciel: iW Desktop Version 1.1

- Période d'essai: Quarante cinq (45) jours à compter de l'activation du Logiciel (la "Période d'Essai")

EN CLIQUANT LE BOUTON INDIQUANT VOTRE ACCEPTANCE DES TERMES DU CONTRAT CI APRES OU PAR L'UTILISATION DE CE LOGICIEL, VOUS CONSENTEZ A ETRE LIE PAR LES TERMES ET CONDITIONS DE CE CONTRAT. SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS LES TERMES ET CONDITIONS DE CE CONTRAT N'INSTALLEZ PAS ET/OU N'UTILISEZ PAS CE LOGICIEL.

Vous acceptez d'utiliser le Logiciel conformément aux termes et conditions ci-après définis.

Droits d'auteur: Ce Logiciel et sa documentation sont la propriété de Canon, et/ou filiales et et/ou concédants. Canon, et/ou filiales et et/ou concédants conserveront à tout moment la propriété du Logiciel ainsi que de tous droits d'auteur sur ledit logiciel, sa documentation et sur copie du Logiciel et de la documentation.

A l'exception de ce qui serait expressément prévu aux présentes, aucun droit ou licence sur la propriété intellectuelle, expresse ou tacite, ne vous est cédé ou octroyé par Canon, et/ou filiales et et/ou concédants. Vous ne pouvez ni modifier, ni supprimer ou effacer les informations relatives aux droits d'auteurs de Canon, et/ou filiales et et/ou

concedants contenues dans le Logiciel ou dans sa documentation ainsi que dans leurs copies.

Octroi du droit d'utilisation: Canon vous accorde le droit personnel et non-exclusif d'utiliser (« utiliser » inclue emmagasiner, charger, installer, accéder à, exécuter ou afficher) le Logiciel a) sur plusieurs ordinateurs pendant la Période d'Essai ou b) à l'expiration de la Période d'Essai, sur le nombre d'ordinateurs spécifié dans le Certificat d'Utilisation du Logiciel, et d'utiliser la documentation (incluant manuel d'utilisateur) du Logiciel seulement avec le Logiciel. Vous pouvez faire une copie du LOGICIEL uniquement en copie de sauvegarde.:

Vous n'êtes pas autorisé à: (1) louer, avec ou sans option d'achat, accorder une sous-licence, prêter, copier, modifier, adapter, fusionner, traduire, décompiler, désassembler ou créer un produit dérivé à partir de l'ensemble ou d'une partie quelconque du Logiciel ou de sa documentation ou utiliser le Logiciel dans d'autres conditions que celles expressément autorisées par la loi et que cela soit de votre fait ou de celui d'un tiers; (2) utiliser le Logiciel pour le développement d'autres logiciels; (3) reproduire ou commercialiser le Logiciel ou l'une quelconque de ses parties, de quelque façon que ce soit, à l'exception de ce qui est expressément permis par le présent Contrat ou la loi;

Vous n'êtes pas autorisé à envoyer ou apporter le Logiciel et sa documentation en dehors du pays où vous les avez originellement obtenus sans avoir requis les autorisations des gouvernements compétents. Vous acceptez de respecter toutes les lois et réglementations sur les exportations des pays concernés comme celles des Etats Unis d'Amérique et ne pas exporter ou re-exporter directement ou indirectement le Logiciel en violation des lois et règlements applicables.

Durée et Résiliation: Le présent Contrat sera effectif dès votre acceptation par cliquage du bouton « OUI » ci-dessous et/ou utilisation du Logiciel et, sauf si terminé prématurément, restera en vigueur jusqu'à expiration de la Période d'Essai, ou si vous avez acquis un Certificat d'Utilisation, jusqu'à expiration de la période spécifiée dans le Certificat d'Utilisation. Vous pouvez terminer ce Contrat par la destruction du Logiciel, de sa documentation et de l'ensemble de leurs copies. Canon peut également terminer ce Contrat si vous ne vous conformez pas aux présentes dispositions. A la fin du présent Contrat, pour quelle que raison que ce soit, vous acceptez de détruire immédiatement

toute copie du Logiciel ainsi que sa documentation, y compris tout Logiciel installé sur le disque dur de tout ordinateur en votre possession ou placé sous votre contrôle. Toute clause de nature à survivre la terminaison de ce Contrat, survivra la terminaison de ce Contrat.

Support et mises à jour: Canon, ses filiales et sociétés affiliées, leurs distributeurs ou revendeurs ou concédants de licence ne fournissent aucune prestations de maintenance ou hot line pour le Logiciel et sa documentation. Aucune mise à jour ou support ne sera disponible pour le Logiciel et sa documentation.

Limitation de garantie: Le Logiciel vous est fourni en l'état sans aucune garantie de quelque nature que ce soit y compris relative à la qualité ou à la conformité du Logiciel à un usage particulier. L'ensemble des risques relatifs à la qualité et aux résultats du Logiciel repose sur vous. Dans l'hypothèse où le logiciel serait défectueux, la totalité des coûts relatifs à tout service, toute réparation ou toute correction du Logiciel est à votre charge à l'exclusion de celle de Canon, ses filiales et sociétés affiliées, leurs distributeurs, revendeurs ou leurs concédants de licence. Certaines législations nationales n'autorisent pas les exclusions ou limitations de garantie; si vous êtes soumis aux dites législations, les exclusions et/ou limitations de garantie prévues aux présentes ne s'appliqueront pas à vous dans la limite où elles violent lesdites législations.

Canon, ses filiales et sociétés affiliées, leurs distributeurs, revendeurs ou leurs concédants de licence ne garantissent pas que les fonctions du Logiciel correspondent à et satisferont vos attentes ou que le fonctionnement du Logiciel sera ininterrompu ou ne présentera aucun défaut.

Canon ou ses filiales garantissent que, utilisé de manière normale, le support sur lequel le Logiciel est enregistré est exempt de tout défaut de fabrication pour une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date d'achat du Logiciel figurant sur facture ou sur toute autre preuve de date d'achat du Logiciel.

Recours du client : La seule responsabilité de Canon, de ses filiales et sociétés affiliées, de leurs distributeurs et revendeurs ou leurs concédants de licence ainsi que votre seul dédommagement consisteront dans le remplacement du support Logiciel au titre duquel la garantie est engagée, et sous réserve que ce support soit rapporté à la filiale locale de vente Canon située dans le pays d'achat du Logiciel avec facture ou autre preuve de date d'achat du Logiciel. Cette garantie ne s'applique pas si le défaut du support

Logiciel est causé par un accident, une mauvaise utilisation du Logiciel ou une utilisation non autorisée du Logiciel, et ne bénéficiera qu'au premier utilisateur du Logiciel.

La présente garantie contractuelle n'est pas exclusive du bénéfice, au profit du consommateur non professionnel, de la garantie légale prévue par les articles 1641 et suivants du code civil français.

Les dispositions du présent Contrat s'appliquent à l'exclusion de toute autre garantie, disposition légale ou réglementaire ainsi que tout autre usage contraires (sauf en cas de mauvaise foi), dans les limites autorisées par la loi.

LIMITATIONS DE RESPONSABILITE: CANON, SES FILIALES ET SOCIETES AFFILIEES, LEURS DISTRIBUTEURS OU REVENDEURS OU CONCEDANTS DE LICENCE, EXCLUENT TOUTE RESPONSABILITE A VOTRE EGARD POUR TOUT DOMMAGE DIRECT OU INDIRECT (INCLUANT NOTAMMENT ET DE MANIERE NON LIMITATIVE DOMMAGES DIRECT OU INDIRECT DECOULANT DES PERTES DE PROFIT, INTERRUPTIONS D'ACTIVITE OU PERTE D'INFORMATIONS), QUE CANON, SES FILIALES ET SOCIETES AFFILIEES, LEURS DISTRIBUTEURS OU REVENDEURS OU CONCEDANTS DE LICENCE AIENT ETE AVISES OU NON DE L'EXISTENCE D'UN TEL DOMMAGE. L'ENGAGEMENT DE RESPONSABILITE DE CANON EN RELATION AVEC LE PRESENT CONTRAT NE POURRA EN AUCUN CAS EXCEDER UN MONTANT EGAL AU PRIX D'ACHAT DES PRODUITS CANON POUR LESQUELS LE LOGICIEL EST CONÇU ET PAYE PAR VOUS, OU, SI CE LOGICIEL N'EST PAS CONÇU POUR UN PRODUIT CANON EN PARTICULIER, UN MONTANT EGAL AU PRIX DU LOGICIEL PAYE PAR VOUS.

CES DISPOSITIONS SONT N'AFFECTENT EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITE DE CANON ENVERS VOUS EN CAS DE DECES OU DE DOMMAGE CORPOREL CAUSE PAR LA NEGLIGENCE OU FRAUDE DE CANON OU VIOLATION PAR CANON DU CODE CIVIL NEERLANDAIS (LIVRE 6 (RESPONSABILITES DES PRODUITS), ARTICLES 185 A 193, SOIT DU LIVRE 7, ARTICLES 1 A 38 (COMMANDES DES CONSOMMATEURS) OU, DU CODE CIVIL FRANÇAIS, EN CAS DE DOL, FAUTE INTENTIONNELLE OU FAUTE LOURDE DE CANON, OU ATTEINTE A VOTRE INTEGRITE PHYSIQUE CAUSEE PAR CANON.

RIEN DANS LE PRESENT CONTRAT NE POURA PORTER ATTEINTE AUX DROITS DES CONSOMMATEURS.

Notice sur les "droits restreints" du gouvernement des Etats Unis d'Amérique:

le Logiciel et sa documentation font l'objet de "droits restreints". L'utilisation, la reproduction ou la publication du Logiciel par des agences du gouvernement des Etats Unis d'Amérique est soumis aux restrictions précisées au paragraphe (c) (1) (ii) du "Rights in Technical Data and Computer Software clause at DFARS" 252.227-7013 ou aux sous-paragraphe (c) (1) et (2) du "ommercial Computer Software – Restricted Rights at 48 CFR 52.227-19". Le fabricant est la société Canon Inc./30-2, Shimomaruko 3-chome, Ohta-ku, Tokyo 146-8501, Japon.

Ce Contrat constitue l'unique accord entre vous et Canon concernant le Logiciel, et prévaut sur tout accord oral ou écrit antérieur. Aucune des parties ne pourra exercer de recours sur le fondement de déclarations sur lesquelles elle se serait fondée pour consentir à ce Contrat (sauf en cas de mauvaise foi). Seuls sont ouverts aux parties les recours pour non exécution du Contrat, dans les conditions prévues aux présentes.

Si, à tout moment, une partie de ce Contrat est déclarée, par une juridiction compétente, nulle ou inapplicable en vertu d'une loi quelconque, ceci n'aura aucun effet sur la validité ou l'applicabilité des autres dispositions du Contrat.

La défaillance ou le retard de Canon dans l'exercice d'un droit, d'une prérogative ou d'un recours fondés sur le présent Contrat ne pourra en aucun cas être considéré comme étant une renonciation à ce droit, cette prérogative ou ce recours.

Ce Contrat ne pourra être modifié qu'avec l'accord écrit et signé d'un représentant dûment autorisé de Canon.

Tiers bénéficiaires: Les dispositions du présent Contrat, dans la mesure où elles intéressent les concédants, fournisseurs, filiales ou sociétés affiliées de Canon, peuvent être directement mises en œuvre par eux-mêmes.

Loi applicable: le présent contrat est régi par la loi néerlandaise. Toute contestation

entre les parties à propos du présent contrat sera de la compétence exclusive de la "District court" d'Amsterdam, Pays Bas. Canon pourra renoncer à cette disposition et soumettre le litige aux Tribunaux de l'utilisateur.

Logiciels des tiers

Le Logiciel contient des éléments logiciels appartenant à des tiers et leur utilisation est soumise aux conditions ci-dessous.

The fonts contained in the Adobe PDF Library in the Software include font software and you may embed copies of such font software into your documents for the purpose of printing and viewing the document. No other embedding rights regarding such font software are implied or permitted under this license.

RECONNAISSANCE : EN CLIQUANT LE BOUTON INDIQUANT VOTRE ACCEPTANCE DES TERMES DU CONTRAT ET/OU PAR L'UTILISATION DU LOGICIEL, VOUS RECONNAISSEZ QUE VOUS AVEZ LU ET COMPRIS CE CONTRAT, ET CONSENTEZ À ÊTRE LIÉ PAR SES TERMES ET CONDITIONS.

Pour toute question (concernant ce Contrat ou autre), veuillez contacter votre vendeur local de produits et solutions Canon.